

Confirmation de mise en gage pour l'encouragement à la propriété du logement

La forme masculine inclut aussi le féminin et le singulier le pluriel. Veuillez cocher les cases applicables et compléter le formulaire. Tous les champs sont obligatoires. Les ratures et traces de liquide correcteur sont interdites.

Le preneur de prévoyance soussigné demande la confirmation de mise en gage de l'avoir de prévoyance ci-dessous au titre de l'encouragement à la propriété du logement.

Coordonnées

N° de compte

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Rue

NPA localité

Téléphone 1

Téléphone 2

Nationalité(s)

N° AVS

État civil

célibataire

divorcé

depuis le (date)

partenariat enregistré dissous

depuis le (date)

veuf de conjoint ou partenaire enregistré

depuis le (date)

marié / vivant en partenariat enregistré (veuillez compléter les champs ci-dessous)

• Date du mariage / d'enregistrement du partenariat

• Nom et prénom du conjoint / partenaire enregistré

• Date de naissance du conjoint / partenaire enregistré

• Sexe du conjoint / partenaire enregistré

féminin masculin

Mise en gage pour l'encouragement à la propriété du logement

L'avoir de prévoyance a-t-il déjà été mis en gage?

- Non
- Oui (veuillez joindre la déclaration de libération de gage du précédent créancier gagiste)

Désignation précise de l'objet de l'encouragement à la propriété du logement

Type d'objet

- Maison individuelle (jumelée / mitoyenne)
- Logement dans une propriété par étages

Forme de propriété ou de participation

- Propriété individuelle (veuillez compléter le champ ci-dessous)
- Copropriété à _____ % (veuillez compléter le champ ci-dessous)
- Propriété commune avec le conjoint / partenaire enregistré (veuillez compléter le champ ci-dessous)
- Droit de superficie distinct et permanent (veuillez compléter le champ ci-dessous)

- Registre foncier (lieu) _____
- N° de terrain / N° de parcelle de la propriété par étages
(de la partie habitée) _____

ou

- Acquisition de parts d'une coopérative de construction et formes similaires de participation (veuillez compléter le champ ci-dessous)

- Localité _____
- Adresse _____
- Description de l'objet loué _____

Le terrain est-il déjà bâti et le bien immobilier est-il habitable?

- Oui
- Non (veuillez joindre le contrat d'entreprise et le permis de construire)

Avez-vous déjà effectué des versements anticipés du 2^e pilier au titre de l'encouragement à la propriété du logement pour un autre objet, sans avoir encore remboursé le montant perçu?

- Oui (Mise en gage impossible)
- Non

Votre avoir de prévoyance est-il déjà mis en gage pour un autre objet au titre de l'encouragement à la propriété du logement auprès d'une autre institution de prévoyance?

- Oui (Mise en gage impossible)
- Non

Je déclare expressément que la mise en gage est uniquement effectuée pour un logement à usage propre et constituant ma résidence principale. Je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des indications ci-dessus et des documents soumis. J'autorise la fondation de libre passage de la Banque WIR («fondation») à procéder au besoin à des vérifications complémentaires, notamment auprès des tribunaux, autorités et institutions de prévoyance. La fondation peut, sur simple demande, exiger que toutes les signatures soient certifiées conformes. **Le droit suisse s'applique. Le for et le lieu d'exécution est Bâle.**

Preneur de prévoyance

Date

Signature du preneur de prévoyance

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré

À retourner avec toutes les annexes applicables à:
Fondation de libre passage de la Banque WIR, case postale, 4002 Bâle

Annexes obligatoires:

- Copie d'une pièce d'identité officielle valide du conjoint ou du partenaire enregistré

ou, si le demandeur n'est pas marié, ne vit pas en partenariat enregistré

- Copie d'un certificat individuel d'état civil récent (disponible à l'office de l'état civil) ou d'une attestation officielle récente de l'état civil; et jugement valide de divorce / dissolution en cas de divorce / dissolution du partenariat les six mois précédents

- Copie du contrat de mise en gage

- Copie d'un extrait récent du registre foncier

ou

- Copie du contrat de vente du terrain signé par le notaire

- Copie du contrat d'entreprise signé et copie du permis de construire, si le terrain ou le bien immobilier n'est pas encore habitable

- Copie de la déclaration de libération de gage, selon la demande